



Conservatoires
d'espaces
naturels



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

avec

J'agis ^{la}
pour nature

**Recrutez
des bénévoles
partout
en France !**



Sommaire

**La plateforme
du bénévolat nature 4**

**Quels bénéfices pour
les Conservatoires ? 5**

**Comment ça marche ?
mode d'emploi 7**



STÉPHANIE CLÉMENT-GRANDCOURT Directrice générale de la Fondation pour la Nature et l'Homme



BRUNO MOUNIER Directeur de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



« Renforcer le partenariat entre la Fondation pour la Nature et l'Homme et les Conservatoires d'espaces naturels pour favoriser l'engagement citoyen »

Éditorial

Depuis sa création en 1990, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) contribue à la prise de conscience et à la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité. Pour répondre à une demande croissante, la FNH a créé le programme **J'agis pour la nature** en 2010 et développé son outil phare : la plateforme du bénévolat nature. Fédérant un réseau de 900 structures et réunissant un vivier de 32 000 citoyens bénévoles, il s'agit aujourd'hui de la première plateforme internet gratuite de bénévolat nature en France.

L'engagement des citoyens dans la protection de la nature de proximité est un objectif partagé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. C'est donc tout naturellement que nos entités se sont rapprochées dès le lancement du programme **J'agis pour la nature** pour aboutir à la signature d'une convention de partenariat en 2016. Ce partenariat poursuit trois objectifs :

- Amplifier la reconnaissance des Conservatoires et valoriser leurs actions auprès du grand public en augmentant leur visibilité et celle de leurs activités nature.
- Développer des messages et des actions nationales sur la possibilité de s'engager concrètement dans les Conservatoires.
- Valoriser la plus-value du statut associatif dans l'implication de la société civile.

Depuis sept ans, la plateforme s'est faite le relais de nombreuses activités proposées au public dans le cadre de Fréquence Grenouille ou des Chantiers d'automne par exemple. En moyenne, 350 activités des Conservatoires d'espaces naturels ont été mises en ligne chaque année. Et si nous allions plus loin ensemble ? Les Conservatoires doivent avoir une place plus importante dans le programme **J'agis pour la nature** car l'enjeu commun est de faire en sorte que les citoyens et citoyennes désireux d'agir soit encore plus nombreux à s'intéresser à cette forme concrète d'engagement.

En plus de 10 ans, la plateforme a évolué en profondeur pour devenir un véritable outil de **recrutement, d'animation et de gestion** de communautés de bénévoles. De nombreuses fonctionnalités permettent d'assurer le suivi des inscriptions, de communiquer avec les bénévoles, de réaliser les bilans annuels de participations, etc.

Vous trouverez dans ce petit guide, l'ensemble des services qu'offre la plateforme pour vous permettre de déployer la stratégie de développement de l'assise citoyenne, telles que fixées par l'axe 4 de la Stratégie fédérale du réseau des Conservatoires.

La plateforme du bénévolat nature

Depuis plus de 10 ans, le programme **J'agis pour la nature** avec sa plateforme du bénévolat nature s'impose comme la référence qui connecte les acteurs de terrain et les citoyens désireux de sauvegarder la biodiversité près de chez eux. Gratuite, elle est dédiée exclusivement au bénévolat nature en France métropolitaine et à l'Outre-mer.

1 300 activités mises à disposition du public chaque année réparties en 6 façons d'agir

Découvrir : sorties nature, découverte de marais, découverte des amphibiens...



Ex : Les orchidées sauvages s'offrent à votre regard, activité proposée par le Conservatoire Centre-Val de Loire.

Alerter : signalement de décharges sauvages, d'animaux marins échoués, de ravageurs invasifs...



Ex : Signalement d'ambrosie, activité proposée par Fredon France.

Observer : suivi photographique d'insectes pollinisateurs, collecte de données sur les algues...



Ex : Camp de suivi sur la migration de oiseaux / Dunes de Prunete, activité proposée par le Conservatoire Corse.

Ramasser : collecte de déchets sur la plage, en montagne, collecte en canoë sur un fleuve...



Ex : Chantier d'automne, opération de nettoyage au Cercanceaux, activité proposée par le Conservatoire Centre-Val de Loire.

Protéger : soins aux animaux blessés, plantation de haies, arrachage de plantes invasives...



Ex : Donner un coup de jeune à l'Île Vieille, activité proposée par le Conservatoire Provence Alpes Côte d'Azur.

Aménager : restauration de sentiers de randonnée, création de jardin partagé, pose de clôtures...



Ex : Chantier nature participatif sur les Tourbières des Sources de la Bar, activité proposée par le Conservatoire Champagne-Ardenne.

Quels bénéfices pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Recruter

- **Profitez d'un recrutement personnalisé :** chaque activité mise en ligne est automatiquement relayée aux citoyens inscrits sur la plateforme, habitant dans un rayon de 50km. Un dispositif de notifications urgentes permet aussi de vous aider à trouver des bénévoles à la dernière minute.
- **Diffusez vos activités au sein d'importantes communautés des bénévoles :** en plus des 32 000 bénévoles inscrits sur J'agis, vos activités sont relayées auprès des 350 000 personnes inscrites sur le site jeuxaider.gouv.fr et des 50 000 personnes inscrites sur le site tousbenevoles.org.

Animer

- **Gagnez du temps dans l'organisation et le suivi de vos activités** grâce au tableau de bord qui rassemble les informations de votre structure, la liste de vos activités ainsi que les coordonnées de votre communauté de bénévoles.
- **Détaillez vos activités** en précisant le matériel à apporter, la date limite d'inscription, le nombre minimum et maximum de participants, le lieu du rendez-vous. Il est possible de fermer les inscriptions, d'annuler une activité ...
- **Organisez votre équipe** en identifiant les animateurs qui encadrent les activités et prennent en charge les candidatures des bénévoles.
- **Communiquez directement avec votre communauté de bénévoles** en leur envoyant un message via la plateforme pour les informer d'un changement de dernière minute ou de vos activités à venir.

Gérer

- **Suivez vos statistiques pour le bilan annuel de vos activités** en consultant votre tableau de bord pour avoir un aperçu rapide du nombre d'activités réalisées, des inscriptions à vos activités et les principaux chiffres de l'année. Vous pouvez aussi exporter le contenu détaillé de vos activités passées (titre, date, descriptif, nombre d'inscrits...) ainsi que les données relatives aux bénévoles inscrits à vos activités (nom, prénom, adresse mail...).
- **Remobilisez votre réseau de bénévoles l'année suivante** en retrouvant dans votre espace tout l'historique relatif à l'organisation de vos activités passées et les coordonnées des bénévoles inscrits.

Le petit +

Vous pouvez afficher l'ensemble de vos activités sur votre site Internet en intégrant l' <iframe> J'agis.

Cet élément HTML, très simple à installer, vous permet de choisir les activités que vous souhaitez faire apparaître sur une carte interactive. L'iframe figure sur le site www.reseau-cen.org et est proposé pour chaque évènementiel.





DOMINIQUE CHÉRIÈRE
Chargée de
communication,
Fédération des
Conservatoires
d'espaces naturels



MAXIME ANDRÉ
Responsable du bénévolat
nature, Fondation pour
la Nature et l'Homme

L'assurance d'une plus grande visibilité, grâce...

- à un vivier de 32 000 bénévoles pour élargir votre propre communauté,
- au large relais des activités que vous organisez, qu'elles soient d'une durée de quelques heures à plusieurs jours, à faire seul, en famille ou entre amis,
- à une valorisation sur les canaux de communication de la Fondation pour la Nature et l'Homme des événements nationaux pilotés par les Conservatoires : Fréquence Grenouille, les Chantiers d'automne et les autres manifestations comme la Nuit internationale de la chauve-souris, la Journée européenne du patrimoine et le Jour de la nuit et la Fête de la nature,
- à une visibilité à grande échelle grâce à des partenariats avec jeuxaider.gouv.fr et tousbenevoles.org qui relayent toutes les activités proposées sur *J'agis pour la nature*.

« La plateforme du bénévolat nature, c'est un seul et même outil pour centraliser le recrutement, l'animation et la gestion de vos activités en impliquant des bénévoles. »



Comment ça marche ?

Mode d'emploi

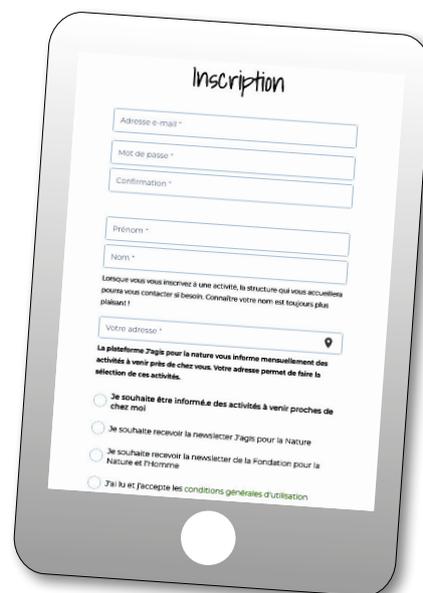
Créez votre compte en quelques clics



1/ Enregistrez votre Conservatoire

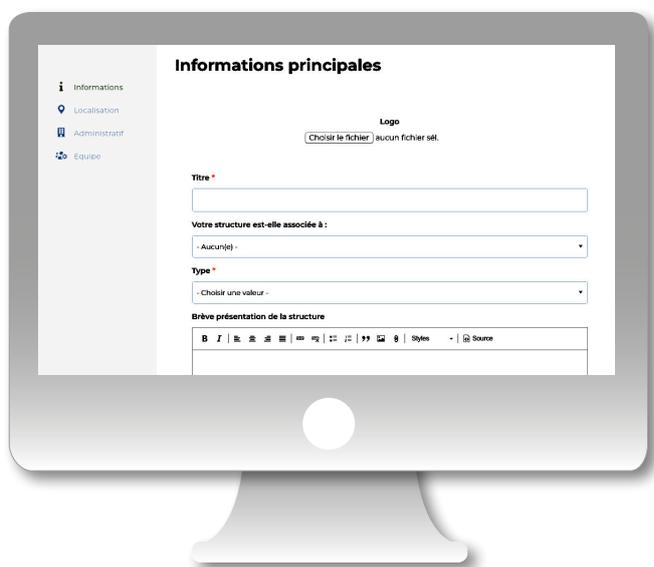
Créez un compte utilisateur en renseignant votre nom, prénom, email et adresse postale. Puis, une fois connecté, vous pouvez renseigner les informations concernant votre Conservatoire et personnaliser avec logo, photos, détails de vos missions, liens url ou réseau sociaux, adresse postale, coordonnées du responsable...

Pensez à bien renseigner cette fiche de présentation qui sera la vitrine de votre Conservatoire sur la carte de géolocalisation.



2/ Constituez votre équipe

L'enregistrement de votre Conservatoire permet d'identifier un responsable (directeur, président, chargé de communication...) mais aussi de constituer votre équipe en ajoutant un ou plusieurs animateurs qui seront en charge de la mise en ligne d'activités et de la gestion des inscriptions.



Dans le cadre du partenariat entre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la Fondation pour la Nature et l'Homme, la quasi-totalité des Conservatoires a déjà un compte enregistré. Si vous avez oublié votre mot de passe et que votre adresse email n'a pas changé, cliquez simplement sur « mot de passe oublié » lors de votre connexion. Si vous avez perdu l'ensemble de vos identifiants, envoyez un mail à : contact@jagispourlanature.org

Publiez vos activités

Vous n'avez besoin que de quelques minutes pour mettre en ligne les activités de bénévolat nature pour lesquelles vous souhaitez recruter des participants. Pour cela, il vous suffit de vous connecter puis de renseigner les principales informations de l'activité telles que son déroulé, le rôle des participants, la date de l'activité, le matériel nécessaire, le lieu de rendez-vous...

Une fois publiée, votre activité sera non seulement visible sur la plateforme mais elle sera aussi intégrée automatiquement dans un mail envoyé tous les 15 jours à tous les bénévoles inscrits résidant à proximité. Pensez donc à anticiper la mise en ligne.

Les bons réflexes :

- **Soyez précis dans le descriptif de l'activité** pour donner envie au bénévole de s'engager. Par exemple, au lieu d'écrire « Sortie nature », préférez : « Sortie découverte des amphibiens autour de Clisson ».
- **Ajoutez une belle photo** (© ou libre de droit) pour illustrer cette activité.
- **Mentionnez une date par activité** et éventuellement une date limite d'inscription.
- **Indiquez précisément l'adresse** pour localiser l'activité sur la carte et permettre au bénévole de se projeter dans son déplacement.
- **Précisez le nombre de participants.**
- **Cochez la mention « Inscription obligatoire »** si vous souhaitez valider ou refuser toutes les candidatures reçues. Dans le cas contraire, les candidatures seront validées automatiquement.

Les petits plus :

- Vous pouvez enregistrer vos activités en mode « brouillon » afin de les compléter ultérieurement.
- Vous pouvez dupliquer vos activités lorsque le contenu est similaire afin de gagner du temps. Par exemple, un chantier nature qui se répète sur le même site plusieurs week-end d'affilée, en dupliquant, vous n'aurez plus qu'à modifier la date !

D'une pierre, trois coups !

Les activités qui sont mises en ligne sur *J'agis pour la nature* sont automatiquement relayées sur les plateformes jeveuxaider.gouv.fr et tousbenevoles.org.



Dans le cadre du partenariat spécifique entre la Fondation pour la Nature et l'Homme et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, si vous envoyez le descriptif de vos activités à la Fédération des Conservatoires, il sera mis en ligne sur ***J'agis pour la nature***. Pour les autres activités que vous organisez en dehors de ces manifestations, vous pouvez les intégrer directement sur votre espace « structure ».

Gérez vos inscriptions

Lorsqu'une activité est publiée, elle apparaît sur la carte interactive et elle est intégrée dans le mail d'information envoyé tous les 15 jours. Les bénévoles peuvent alors s'inscrire.

En fonction de la modalité d'inscription que vous avez choisie, vous aurez accès à des fonctionnalités vous permettant de gagner du temps grâce à la gestion simplifiée des inscriptions.

Inscription non obligatoire : vous n'aurez pas à valider la participation des bénévoles, la validation sera automatique. Vous recevrez alors un mail vous informant des inscriptions et vous aurez la possibilité d'envoyer un message aux bénévoles, en cas de modification de dernière minute. L'ensemble des bénévoles inscrits constitue votre communauté avec laquelle vous pourrez communiquer pour vos prochaines actions.

Inscription hors plateforme : vous ne souhaitez pas utiliser la plateforme pour la gestion de vos inscriptions, les bénévoles s'inscriront en suivant les consignes mentionnées sur votre descriptif (ex : « Pour valider votre inscription : appelez le standard du Conservatoire au 00 01 02 03 04 »). Vous ne recevrez pas d'email vous informant des candidatures. Vous n'aurez pas la possibilité de communiquer avec l'ensemble des bénévoles inscrits pour vos prochaines actions.

Inscription obligatoire : vous aurez à valider chaque candidature de bénévole car le nombre de places de votre activité est limité. Vous recevrez alors un mail vous invitant à **valider ou refuser la candidature**. Vous aurez la possibilité d'envoyer un message aux bénévoles en cas de modification de dernière minute. L'ensemble des bénévoles inscrits constitue votre communauté avec laquelle vous pourrez communiquer pour vos prochaines actions.

La validation des inscriptions se fait en un clic, donc pensez à répondre rapidement aux demandes de participation des bénévoles afin de conserver leur motivation !

Vous avez atteint le nombre maximum de participants ?

- Alors les prochaines candidatures seront placées sur liste d'attente.
- Vous pouvez « fermer les inscriptions ». D'autres bénévoles pourront voir votre activité mais ne pourront pas s'y inscrire.

Vous souhaitez utiliser la liste des bénévoles inscrits ?

- Vous pouvez leur envoyer un message pour leur communiquer une information de dernière minute (un changement de lieu de rdv...) ou les inviter à une action future (sauf pour le mode d'inscription hors plateforme).
- Vous pouvez exporter la liste des participants pour faire l'émargement et pour vos bilans annuels.

Vous avez trop peu d'inscrits à votre activité ?

L'équipe de **J'agis pour la nature** peut envoyer un « message urgent » aux bénévoles inscrits, habitant à proximité du lieu de l'activité. N'hésitez pas à en faire la demande : contact@jagispourlanature.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Conservatoires
d'espaces
naturels

Créée en 1990, la Fondation pour la Nature et l'Homme est reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle. Porteuse d'une vision renouvelée de la prospérité et du progrès, la Fondation est convaincue qu'il faut engager une métamorphose de nos sociétés vers des modèles basés sur la préservation du patrimoine naturel, l'accès équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes. Elle s'est donnée pour mission d'engager la transition nécessaire pour y parvenir, en faisant émerger des solutions concrètes et en incitant au changement des comportements individuels et collectifs.

www.fnh.org

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels préservent et gèrent 3 800 espaces naturels, dont plus de 1 000 sites ouverts au public. En 2019, 6 millions de visiteurs ont fréquenté ces sites. Les 1 000 salariés interviennent sur 145 000 hectares d'espaces naturels et sur près d'une commune sur huit en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : agir pour la nature dans les territoires. Avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels, associations ouvertes au plus grand nombre, basent leurs actions sur cinq mots-clés, « Connaitre, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

AVEC LE SOUTIEN DE :

<https://reseau-cen.org>



Une question ? Contactez-nous !

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Dominique Chérière, Chargée de communication

07 77 86 19 48 / dominique.cheriere@reseau-cen.org

Fondation pour la Nature et l'Homme

Maxime André, Responsable Bénévolat Nature

06 98 45 92 75 / m.andre@fnh.org